Informations de base	
2005/0104(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Schengen: accès des services des États membres chargés de l'immatriculation des véhicules au système d'information de deuxième génération, SIS II	
Abrogation 2016/0409(COD)	
Subject	
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	
7.30.05 Coopération policière	
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	